

Résumé

Examen par les pairs (peer review) concernant les évaluations et les audits transversaux effectués par le Contrôle fédéral des finances

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) procède systématiquement depuis 2002 à des évaluations et à des audits transversaux. Jusqu'en 2009, il a effectué environ 25 évaluations et 15 audits transversaux. Les évaluations permettent d'élaborer des recommandations visant à améliorer la mise en œuvre et l'efficacité des mesures étatiques. Les audits transversaux consistent à comparer diverses unités administratives dans le but de trouver le meilleur moyen d'exécuter les tâches.

La Cour des comptes de Norvège a examiné les activités du CDF en matière d'évaluations et d'audits transversaux. Cet examen par les pairs doit principalement apporter une réponse aux deux questions suivantes:

1. L'exécution des évaluations et des audits transversaux est-elle de qualité élevée et conforme aux normes internationales?
2. Dans quelle mesure les évaluations et les audits transversaux contribuent-ils à améliorer le travail de l'administration fédérale?

Il s'agit aussi, si possible, de vérifier à quel point les évaluations et les audits transversaux soutiennent l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral dans leur fonction de surveillance.

L'examen par les pairs porte sur tout le déroulement du projet, depuis le choix du thème et la planification jusqu'à la présentation du rapport en passant par l'exécution de l'évaluation ou de l'audit transversal. Il se fonde sur une analyse des documents importants relatifs aux procédures et routines du CDF, ainsi que des plans et rapports concernant trois évaluations et deux audits transversaux publiés entre décembre 2006 et octobre 2007. Par ailleurs, il comporte des entretiens avec la direction et les collaborateurs du CDF, avec des collaborateurs des offices concernés par les évaluations et les audits transversaux, ainsi qu'avec un membre de longue date de la Délégation des finances des Chambres fédérales (DélFin).

Les observations suivantes ont été faites:

- Les évaluations et audits transversaux sont de qualité élevée et conformes aux normes internationales.
- Les évaluations et les audits transversaux fournissent des informations utiles sur les points forts et les points faibles de la pratique administrative de l'administration fédérale.
- Les évaluations fournissent des informations pertinentes sur les effets des décisions politiques.
- La productivité de l'exécution des évaluations et des audits transversaux est élevée.
- Les processus relatifs au déroulement des évaluations sont judicieux et appropriés.
- Les processus concernant le choix de thèmes et la planification des audits transversaux peuvent être améliorés.

Les modifications suivantes sont proposées pour accroître la pertinence du choix de thèmes et créer une planification plus robuste pour les audits transversaux:

- Le choix des thèmes pour les audits transversaux devrait être dûment motivé et les considérations techniques consignées sous forme écrite. Il convient en outre d'associer davantage les collaborateurs à ce processus.

- La planification des audits transversaux devrait comporter une description plus détaillée des problèmes, des méthodes utilisées, des critères d'enquête ainsi que du temps nécessaire et de la charge de travail.